Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen = Swiss foresty journal =

Journal forestier suisse

Herausgeber: Schweizerischer Forstverein

Band: 108 (1957)

Heft: 12

Nachruf: Nekrologe = Nos morts

Autor: P.K.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

NEKROLOGE · **NOS MORTS**

Elie Perrig

Dimanche matin, 8 septembre, une bien triste nouvelle affligeait tous ceux qui avaient connu et aimé M. Elie Perrig, inspecteur forestier d'arrondissement à Monthey. Ces amis et connaissances, collègues et subordonnés, apprenaient avec chagrin et stupeur qu'une crise cardiaque avait emporté cet homme encore dans la force de l'âge dont la santé, il est vrai, était atteinte depuis quelque temps mais s'était à nouveau améliorée.



Fils cadet d'un magistrat distingué, président du tribunal, Elie Perrig est né à Brigue le 26 avril 1906 et c'est dans cette ville qu'il grandit au sein d'une nombreuse famille. Après avoir commencé son collège à Brigue, il l'acheva à Altdorf. Son certificat de maturité obtenu, il entre en 1924 à l'Ecole forestière de Zurich et en ressort diplômé en 1929. Ses années de stage il les passe auprès de deux sylviculteurs fort connus, M. Fankhauser, à Kehrsatz, et Oertli, à Glaris. Quand en 1933 il rentre en Valais avec son brevet d'éligibilité, aucune place n'est disponible mais il trouve du travail. Il élabore des projets de route

et des plans d'aménagement, branches dans lesquelles il acquiert une grande pratique qui lui sera utile tout le reste de sa vie. En 1935 il succède à M. Schädelin comme inspecteur intercommunal des bourgeoisies de Monthey, Massongex, Vionnaz et Vouvry. Trois ans plus tard, M. Delacoste ayant atteint la limite d'âge, le Conseil d'Etat lui confie le IX^e arrondissement dans lequel sont en même temps réintégrées les communes dont il avait jusqu'alors la gestion. Ce sera pour lui la place définitive qu'il occupera avec distinction pendant 22 ans, c'est-à-dire jusqu'à sa mort prématurée.

A l'encontre des autres arrondissements valaisans au climat continental et sec, celui de Monthey est riche en pluie et les deux précieuses essences sapin blanc et hêtre, qui manquent dans le reste du canton y prospèrent abondamment. Les forêts y sont fort belles et très productives. Par sa nomination à la tête de l'arrondissement IX, Elie Perrig se trouve donc placé devant une grande tâche et c'est avec toute l'ardeur et l'allant de son jeune âge qu'il s'y attacha. Parmi les réalisations dont le mérite lui revient, il faut citer d'abord les transformations de taillis en futaies. Sur 3000 hectares de taillis que comptait encore son arrondissement, la moitié est en passe de devenir des forêts de haute valeur. Il s'intéressa aussi intensivement à la culture du peuplier. L'automobiliste qui aujourd'hui traverse la plaine du Rhône, de Monthey au Léman, ne peut manquer d'admirer les vastes plantations de jeunes peupliers qui, sur des terrains abandonnés autrefois aux marécages, bordent maintenant les deux côtés de la route. Le châtaignier, très répandu dans cette région, fut aussi l'objet de ses soins. Il sélectionna et introduisit des variétés livrant des fruits de meilleure qualité. Il développa aussi l'exploitation de l'écorce à tan. Par son entregent, il parvint souvent à décider les bourgeoisies à arrondir leur patrimoine forestier par l'achat de forêts privées environnantes. Son esprit social le poussa toujours à défendre avec énergie les intérêts matériels du personnel forestier subalterne.

Pour sortir les bois des forêts de montagne et les vendre à un prix rémunérateur, l'ouverture de chemins de dévestiture devient de plus en plus indispensable, aussi Elie Perrig s'intéressa-t-il vivement au problème routier. La région de Monthey lui doit la construction des routes de Monthey-Les Giettes, Fayot-Morgins, Vouvry-Tannay, etc., routes toutes bien étudiées et bien conçues.

Elie Perrig avait un caractère gai, franc et ouvert. Il ne dissimulait pas son mécontentement quand quelque chose lui déplaisait. Son opinion une fois faite, il savait la défendre avec une grande opiniâtreté. Bien qu'originaire du Haut-Valais, il s'adapta très vite au milieu bas-valaisan et se prit rapidement à aimer son nouveau champ d'activité, sa ville et son district de Monthey. La population s'en rendait bien compte et de son côté ne lui ménageait ni son affection ni sa sympathie. A la nouvelle de sa mort l'affliction fut générale. Aussi est-ce très sincèrement que, au cimetière devant sa tombe ouverte, la foule émue et recueillie compatit à la douleur poignante d'une veuve et de trois enfants, un garçon et deux filles, qui, effondrés, pleuraient le soutien de famille qu'un sort cruel leur avait subitement enlevé.

P. K.